



CONDITIONS DE VENTE

PARTICULIERS :

VOL A LA PLACE :

HELICOPTERE :

Le règlement total du circuit est demandé à la réservation.

La réservation est alors définitive. Le billet est non modifiable, non échangeable, non remboursable.

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer lors de votre réservation les noms et prénoms du ou des passagers.

En cas d'annulation pour mauvaise météo, le vol sera reporté.

MONTGOLFIERE :

Le règlement total du vol est demandé à la réservation.

La réservation est alors définitive. Le billet est non modifiable, non échangeable, non remboursable.

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer lors de votre réservation les noms et prénoms du ou des passagers.

En cas d'annulation pour mauvaise météo, le vol sera reporté.

VOLS PRIVES et FORFAITS:

Lors de votre réservation, un acompte de 30% vous sera demandé.

La réservation est alors définitive.

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer lors de votre réservation les noms et prénoms de l'ensemble des passagers.

Le solde est à régler 15 jours avant le vol.

Dans le cadre d'un vol à la carte, si le temps de vol est différent de celui convenu, une facture de complément ou un remboursement sera établi en fonction du temps de vol effectif, et le cas échéant, du temps d'immobilisation après le vol tel que mentionné ci-dessous :

Les forfaits immobilisations suivants seront facturés si le temps de vol effectué est inférieur à :

3h00 : pour 1 journée ; -2h00 : pour 1 après-midi ; -1h30 : pour 1 matinée

Les conditions d'annulation :

En cas d'annulation de votre vol, le barème de frais ci-dessous sera appliqué :

- + de 30 jours de la date prévue : 30€/dossier
- de 29 à 10 jours : 25% de frais
- de 9 à 3 jours : 50%
- 2 jours et veille : 75%
- le jour même et non présentation : 100%

En cas d'annulation pour mauvaise météo, le vol sera reporté.

Vous avez la possibilité de souscrire à notre **assurance annulation** :

Tarif : Vols à la place ou vols privés : **13€**personne

Motifs et circonstances couvertes par l'assurance :

- *Maladie Grave, Accident Grave Ou Deces*
(Y Compris La Rechute, L'aggravation D'une Maladie Chronique Ou Préexistante, Ainsi Que Les Suites, Les Séquelles D'un Accident Survenu Antérieurement A La Souscription Du Contrat) :
- *Complications Dues A L'etat De Grossesse*
- *Contre-Indication Et Suite De Vaccination*
- *Licenciement Economique*
- *Convocation Devant Un Tribunal, Uniquement Dans Les Cas Suivants*
- *Convocation En Vue D'adoption D'un Enfant*
- *Convocation A Un Examen De Rattrapage*
- *Destruction Des Locaux Professionnels Ou Prives*
- *Vol Dans Les Locaux Professionnels Ou Prives*
- *Dommages Graves A Votre Vehicule*
- *Octroi D'un Emploi Ou D'un Stage Par L'a.N.P.E.*
- *Suppression Ou Modification Des Dates De Conges Payes Du Fait De L'employeur*
- *Mutation Professionnelle*
- *Refus De Visa Par Les Autorites Du Pays*
- *Vol De La Carte D'identite, Du Passeport Ou Impossibilite De Refaire Les Visas*
- *Annulation D'une Des Personnes Vous Accompagnant*

Conditions détaillées sur simple demande.

ENTREPRISES

Lors de votre réservation, un acompte de 30% vous sera demandé.

La réservation est alors définitive.

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer lors de votre réservation les noms et prénoms de l'ensemble des passagers ainsi que votre numéro de TVA intracommunautaire.

Le solde est à régler 15 jours avant le vol.

Dans le cadre d'un vol à la carte, si le temps de vol est différent de celui convenu, une facture de complément ou un remboursement sera établi en fonction du temps de vol effectif, et le cas échéant, du temps d'immobilisation après le vol tel que mentionné ci-dessous :

Les forfaits immobilisations suivants seront facturés si le temps de vol effectué est inférieur à :

3h00 : pour 1 journée ; -2h00 : pour 1 après-midi ; -1h30 : pour 1 matinée

En cas d'annulation pour mauvaise météo, le vol pourra être reporté.